

n° 27

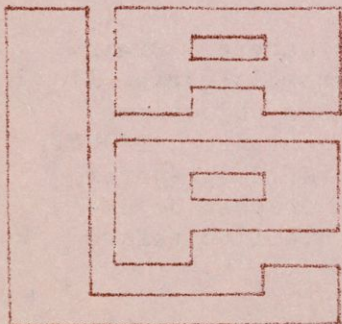
mardi 27  
mars.

# APL <sup>informations</sup> Nantes <sup>bulletin</sup> Régional de l'Agence de Presse Libération =

Le collectif propose une réunion pour tous les amis de l'APL du milieu rural ou agricole (paysans, secteur para-agricole etc.) pour discuter du rôle de l'APL. Cette réunion prévue le 30 est reportée au vendredi 6 avril à 20 h 30 à Fay-de-Bretagne, salle de la cure.

- 2 - Calendrier.
- interventions lors de la plantation d'arbres à l'île Beaulieu à Nantes.
- une délégation accompagne Mme Cruse pour exiger son relogement par la mairie de Nantes.
- BLAIN: réunion d'information sur le Larzac.
- 3/4 - NANTES: la grève des lycéens contre la loi Debré et la manif du 21.
- 5 - débrayages chez Sanbron à PONTCHATEAU.
- SAINT-SEBASTIEN s/ Loire : licenciement au Foyer de l'Enfance.
- NANTES : grève à la raffinerie Say.
- 6 - NANTES : grève à Laving Glaces.
- La grève des lycéens à Chateaubriant et Ancenis.
- 7 - NANTES: La grève des lycéens continue.
- NANTES : Grève des étudiants de Lettres, Sciences et Drpit.
- 8 - Conférence de presse du Comité de Lutte contre l'Auxiliariat.
- 9/10/11 - conférence de presse du Comité Vérité-Santé.
- 11 - Débrayages aux A.C.B.
- 12 - Tract des éducateurs du Foyer de l'Enfance à St Sébastien après le licenciement.

A.P.L. informations - bulletin de l'Agence de Presse Libération - imprimerie A.P.L.  
14 rue de Bretagne, 75003 Paris - Directeur de publication : Maurice Clavel -



Bureau régional : "Librairie 71", 29 rue J. Jaurès, Nantes

Abonnements (les 12 numéros) : à partir de 10 francs.

Organismes : 15 francs - Soutien : 15 ou 20 francs.

Ab. en nombre : 6 f. par exemplaire en plus.  
(en chèque à l'ordre de "Librairie 71").

Vente au numéro - Nantes : Librairie 71.

St Nazaire : Lis Le Tiers Livre, avenue de la République

permanence téléphonique 75 52 64  
à partir de 18 heures sauf samedi et dimanche.

ST-SEBASTIEN: exposition des Amitiés Franco-Chinoises au Centre Social, rue Jean Macé et au local-club de la Profondine, à partir du lundi 2. mardi 3 après-midi: débat avec les femmes de l'U.F.C.S. (Union Féminine Civique et Sociale) au Centre Social sur "la femme en Chine". Le soir, film "la ligne de démarcation".

BOUGUENAIS: approche globale de la non-violence week-end de recherche, samedi 31 et dimanche 1<sup>o</sup> avril au centre St-Paul, les Couets, animé par des membres du groupe de recherche et d'action non-violente de Poitiers. S'inscrire à : Luc Rocher, 3 avenue du Boccage, Nantes.

NANTES: manifestation académique contre l'auxiliarat vendredi 30 mars à 15 h. place de la Duchesse Anne (voir conférence de presse du Comité de Lutte contre l'Auxiliarat)

-----+-----  
NANTES : plantation d'arbres à l'île Beaulieu et interventions de défenseurs de la nature.

Samedi, la municipalité organisait la plantation d'arbres dans l'île Beaulieu, près de la ZUP en construction. Le Comité de Défense des bords de l'Erdre (ANDRE) est intervenu en distribuant un tract. L'ANDRE qui s'oppose au projet de "pénétrante Nord" qui longe l'Erdre, a demandé que les rives soient protégées et réaffirme son opposition à ce projet qui doit en particulier détruire des arbres centenaires.

Le groupe "Survivre et vivre" et le Comité de soutien aux Insoumis à l'O.N.F ont également distribué un tract intitulé "Plantez des arbres aujourd'hui; demain, les promoteurs arroseront" : "Voyez-vous des zones vertes dans les ZUP Malakof, St Herblain, le Breil, la Bottière, le Bout des Pavés?" "vous n'ignorez pas que l'île se vent mal, qu'elle manque d'équipements, et que la nature est un bon argument publicitaire?". Le tract condamne la politique de boisement en résineux, de rentabilisation, qui appauvrit les sols, et conclut : "après tout, plantons à l'île Beaulieu, nous pourrions toujours nous y promener quand il n'y aura plus de Forêt du Gâvre, et tant que les bords de l'Erdre resteront interdits".

NANTES : délégation pour exiger le relogement de Mme Cruse, par la mairie.

Jeudi 22, une cinquantaine de personnes ont accompagné Mme Cruse à la mairie pour exiger son relogement en H.L.M.

L'appartement où elle logeait avec son jeune fils Julien a été incendié le 11. Alors que son mari purge une peine de prison pour ses activités de militant révolutionnaire, elle a été relogée provisoirement dans l'asile de la rue de la Pelletierie, véritable foyer-caserne : visites interdites, sorties interdites après 8 heures du soir. Elle exige le relogement en H.L.M. qui est dû aux sinistrés, et pour lequel d'ailleurs elle avait déposé une demande longtemps auparavant.

A la suite d'une entrevue avec André Morice, le maire, il lui a été promis un relogement pour mardi 27. Les 50 personnes qui l'accompagnaient y veilleront.

BLAIN: réunion d'information sur le Larzac, dimanche 25.

2 à 300 personnes ont participé à la réunion d'information sur le Larzac à Blain. Un paysan y a raconté son expérience comme soldat pendant la guerre d'Algérie. Il a dénoncé la torture comme moyen courant dans l'armée française. Des objecteurs et des insoumis sont intervenus sur le refus de l'affectation autoritaire à l'ONF. Des lycéens ont expliqué leur grève contre la loi Debré. On a décidé de préparer la grande marche de toute la France sur le Larzac. Il a aussi été proposé de réduire 3% de la somme des impôts que l'on paye, ceci pour montrer que l'on refuse de financer les dépenses militaires.

PONTCHATEAU : débrayages chez Sambron.

Depuis un mois, les 350 ouvriers de Sambron (matériel de travaux publics) font des débrayages quotidiens de 2 heures pour obtenir le 13<sup>e</sup> mois, l'amélioration de la grille d'ancienneté, une compensation pour réduction d'horaire et l'amélioration des conditions de travail. Ce sont des revendications que le patron fait trainer depuis longtemps.

Lundi 19, ils ont retenu pendant 2 heures le directeur. Mardi, ils ont barré sa sortie et celle du chef du personnel et de l'huissier qui ne les quitte plus. Depuis, l'action continue. Les ouvriers dénoncent l'attitude anti-syndicale de Sambron, le patron, et le climat paternaliste qu'il essaie d'entretenir. Sambron peut payer, mais il préfère tout faire pour diviser les travailleurs et créer un climat tendu, par exemple en ayant recours à un huissier.

SAINT-SEBASTIEN s/ LOIRE : licenciement au Foyer de l'Enfance.

Un élève-stagiaire "à titre précaire et révocable" du Foyer de l'Enfance a été licencié le 16 mars par le directeur en raison de sa "particulière conception de l'éducation". Dans un tract, un groupe d'éducateurs du Foyer dénonce les conditions d'"éducation" de l'établissement (voir en annexe le tract : "punir pour désobéissance, c'est s'identifier à Dieu tout-puissant").

Le Foyer Départemental de l'Enfance de Saint-Sébastien est un établissement de type sanitaire et social dit "d'observation et d'orientation" qui accueille tout ce que la société secrète d'asocial, de marginal, d'inadapté entre 3 et 21 ans. En clair, l'unique problème que pose chaque enfant rentrant au Foyer est : "comment va-t-on pouvoir le réutiliser socio-politico-économiquement parlant?"

Pour ça, on met les mecs en internat, des "EDUCATEURS", s'il vous plaît, sur des groupes de 15 à 20 gosses et on leur dit : "observez et tâchez de répondre au plus vite à la question ci-dessus posée". Ceci avec l'aide de gens compétents, "techniciens de l'homme" : psychologue, psychiatre, assistante sociale, médecin, éducateur spécialisé.

Mais la bonne marche d'un tel établissement réside essentiellement dans la coordination entre la conclusion de l'observation (l'offre) et la disponibilité des établissements de rééducation (la demande) : enfin une bonne image de l'économie libérale ! D'où le licenciement d'un mec qui mettait une évidente mauvaise volonté à réciter les vieux refrains qui chantent la gloire de notre système.

NANTES : grève à la raffinerie Say

Mercredi, un ouvrier de l'atelier de fabrication de la raffinerie Say, bousculé par un agent de maîtrise, répond d'un coup de poing dans la figure. Le lendemain matin, l'ouvrier était licencié par la direction (le règlement intérieur prévoit d'ailleurs, dans le cas de voies de fait, le licenciement des 2 protagonistes), et ce à la demande d'une contremaitresse particulièrement haïe des ouvriers et ouvrières, connue sous le nom de "la chienne de Büchenwald".

Aussitôt, l'atelier de fabrication cessait le travail, suivi vendredi matin par l'ensemble du personnel de la raffinerie (625 employés) qui décidaient la grève en Assemblée Générale.

Les travailleurs dénoncent l'attitude insupportable de la contremaitresse (l'incident n'est que la goutte d'eau qui fait déborder le vase) et réclament la réintégration de l'ouvrier licencié.

## NANTES : GREVE A LAVING-GLACE

54 personnes, en majorité des femmes révoltées et décidées se sont réunies le 23, pour décider la reprise du travail après 7 jours de grève ou la poursuite de celle-ci.

Après quelques mises au point et propositions des délégués syndicaux, le vote eut lieu à bulletin secret et non à main levée comme pouvaient le réclamer certains. Ceci constituait une réponse des travailleurs aux bulletins de vote envoyés par la poste par le patron (à son idée, il s'agissait d'organiser un vote "démocratique" par correspondance sur la reprise du travail. Les travailleurs du Laving-glace, plus à l'aise pour parler démocratie que M. CAMBRUN, le patron, ont préféré organiser eux-mêmes ce vote et être témoins du dépouillement.)

La poursuite de la grève a obtenu une forte majorité (44 contre la reprise du travail. 10 pour la reprise. 2 nuls). Une nouvelle réunion d'information a été proposée par les délégués syndicaux Mardi à 15 H. Un nouveau vote aura lieu sur la poursuite ou non de la grève. Des collectes de fonds ont été immédiatement organisées sur les grandes surfaces : Carrefour, Record, Escalé, Leclerc-St-Herblain, Décré. Ces collectes permettront au syndicat d'avancer de l'argent à tous les travailleurs.

Dès la fin de la réunion, l'ensemble du personnel accompagné des délégués syndicaux partaient réclamer des acomptes au patron.

Notons dès à présent l'importance de cette grève. En effet, Laving-glace est la plus grosse entreprise de nettoyage (une centaine d'employés) d'un groupe de 12 et la plus connue sur la place de Nantes et du département. Chacun d'entre nous a pu remarquer dans le centre de Nantes les laveurs de vitrine en vert. Seulement il y a aussi . Seulement il y a aussi toutes les anonymes, celles qu'on ne voit jamais car elles sont au boulot, quand presque tout le monde est chez soi, toutes celles qui nettoient les bureaux des entreprises ou de l'administration, de 4 H. du matin à 10 ou 11 H du soir : la plus jeune n'a pas 17 ans, elle est fille-mère, la plus vieille 73 ans.

Mais voilà, ils en ont marre. En grève, par solidarité avec leurs camarades de St Nazaire, ils ont décidé de poser leurs propres revendications : car pour tous ces travailleurs, le salaire est inversement proportionnel aux conditions de travail : plus vous êtes isolés, plus vous êtes dans le besoin, plus vous travaillez tôt et tard, moins M. CAMBRUN paie... A Sud-Aviation, le même travail est rémunéré à 6 F 85 de l'H. M. CAMBRUN en donne 4 F 65, le SMIC + 1cm. Et quand les travailleurs réclament 20 cm de l'H en supplément, M. CAMBRUN ne veut en décrocher que 5.

## CHATEAUBRIANT : grève des élèves au lycée et à l'Institution St Joseph.

Jeudi, dans la matinée, les lycéens se sont réunis et ont décidé la grève immédiatement et ont tout de suite mis en place un comité de grève. Un Collectif assure la liaison entre les 2 établissements en grève, l'un public, l'autre privé. C'est la première grève de lycéens sur Chateaubriant. La grève a surpris les administrations (et un peu aussi les élèves) par sa force et sa spontanéité.

Ancenis : Le lycée St Joseph a fait grève jeudi. Les lycéens ont distribué un tract d'explication aux ouvriers de la C.A.N.A.

NANTES : la grève se poursuit dans certains lycées. (lundi 26)

Clemenceau : de 9 h. à 11 h. une Assemblée Générale vote la reconduction de la grève pour 24 h. : 180 pour contre 150 qui proposaient une rentrée en cours sans pour autant se démobiliser. Le vote a été influencé par des élèves de classes préparatoires qui disaient que de toute façon ils ne continueront pas la grève, mais voulaient voter quand même. A midi, le proviseur fait savoir que le Recteur demande aux élèves de Clemenceau de se réunir en classe mardi à 8 h. pour voter à bulletin secret sur la continuation de la grève, alors que celle-ci a été votée ce matin en A.G. Il fait aussi savoir que si la continuation était votée, le lycée serait fermé

après midi: nous refusons la décision du recteur et décidons d'empêcher un vote par classe qui détruirait le mouvement de masse pour le réduire en simples individualités. Nous riposterons à cette tentative d'intimidation de l'administration en faisant une Assemblée Générale où un vote à main levée, fait dans les conditions d'une grève, décidera de sa reconduction éventuelle. L'individu est plus facilement impressionnable dans une classe, face à un professeur, à un censeur etc. et ne peut pas s'y exprimer librement comme en A.G.

La Colinière : Les cours ont repris lundi matin, mais à 14 h, une nouvelle A.G. a décidé de reprendre la grève, après avoir notamment entendu les délégués du lycée Clemenceau en grève. Les lycéens expliquent en particulier qu'ils ne sont pas des "rigolos" comme Debré l'a déclaré vendredi soir. Ils ne sont pas décidés à se laisser intimider par son intervention.

Bourdonnières : après un vote à main levée la grève a été reconduite lundi après-midi.

#### GREVE CHEZ LES ETUDIANTS

Appel aux étudiants, lycéens, jeunes travailleurs, Unité !

Contre les projets ultra-réactionnaires du pouvoir à l'encontre de la jeunesse, (loi Debré) (décrets Fontanet, DEUG), la jeunesse étudiante et lycéenne se mobilise !

A Nantes, dans l'unité, 15.000 lycéens manifestent dans la rue pour l'abrogation de la loi Debré, pour le rétablissement des sursis et leur extension à toute la jeunesse en voie de formation.

Contre les DEUG et la loi Debré, à Nantes comme dans 25 autres facultés, les ETUDIANTS SONT EN GREVE !

2.000 étudiants réunis, vendredi 23 Mars, en A.G. de faculté (Lettres, Droit, Sciences Eco, Sciences) ont montré leur détermination à lutter dans l'unité contre ces projets.

Une coordination provisoire du mouvement a été mise en place afin d'étendre la mobilisation et de promouvoir une structuration démocratique de la lutte, c'est à dire la constitution d'un COMITE CENTRAL DE GREVE INTER-FACULTES.

ABROGATION DE LA LOI DEBRE !

RETABLISSEMENT ET EXTENSION DES SURSIS A TOUTE LA JEUNESSE EN FORMATION !

ABROGATION DES DEUG !

Comité Central Provisoire de grève.

APPEL DES ETUDIANTS BRETONS EN GREVE aux minorités nationales de l'hexagone.

Nantes 26 Mars

Nous, ETUDIANTS BRETONS, protestons contre le DEUG qui supprime tout espoir pour les UER de celtique et pour les minorités culturelles.

Nous occupons depuis le 22 Mars un amphi de la faculté de Lettres de Nantes, nous y diffusons de la musique celtique, nous y expliquons notre position et donnons des informations sur les minorités.

Nous demandons le soutien de toutes les organisations et mouvements de l'hexagone dans notre lutte pour la défense de la culture celtique.

NANTES : conférence de presse du Comité de Lutte contre l'Auxiliarat :

"UN ENSEIGNANT SUR QUATRE EST A LA MERCI DU CHOMAGE".

"Dans l'enseignement, les auxiliaires sont nommés "à titre précaire et révocable à tout moment, sans préavis et sans délai" (donc aussi, sans indemnité). C'est la formule officielle; ils n'ont donc aucune garantie de l'emploi. On peut être viré à n'importe quel moment, même après de nombreuses années sur la même poste !

"Les auxiliaires ont les mêmes obligations de service que les titulaires sans avoir eu aucune formation pédagogique. Ils débutent sans formation et avec un emploi du temps maximum. Ils doivent choisir entre préparer leurs cours et préparer les concours de recrutement (CAPES, agrégation) qui seuls leur permettraient d'être titularisés. Or ces concours se soldent par 90 % d'échecs. Bien souvent, les auxiliaires sont ceux qui ont dû travailler pour poursuivre leurs études. Or en travaillant, ils ne peuvent pas mener leurs études à leur terme.

"Pendant que de nombreux enseignants se trouvent dans cette situation précaire, les classes sont surchargées....

"L'extension de l'auxiliarat touche tous les secteurs de l'Education Nationale, y compris le personnel administratif et de service. Le problème se pose dans toute la fonction publique: P.T.T, hôpitaux, S.N.C.F, E.D.F, etc. Mais avec 20 à 25 % de auxiliaires, l'Education Nationale reste la première entreprise intérimaire de France.

"Face à cette situation, une revendication évidente : suppression de l'auxiliarat par titularisation immédiate des auxiliaires en poste, réemploi prioritaire des auxiliaires en chômage, arrêt du recrutement par l'auxiliarat.

"Si nous demandons la titularisation immédiate, c'est que pour nous l'essentiel est la garantie de l'emploi. La formation pédagogique est un autre problème qui concerne tous les enseignants de façon permanente. Nous demandons aussi l'arrêt du recrutement par l'auxiliarat, car c'est une source d'économie pour le pouvoir.

"L'auxiliaire est moins payé à travail égal.

Les auxiliaires sont un volant de sécurité.

L'auxiliaire est taillable et corvéable à merci : comment pourra-t il refuser les heures supplémentaires etc... ?

"Pour faire aboutir cette exigence précise, des Comités se sont constitués dans tous les départements de l'académie de Nantes, comme à Rennes, Caen etc. Ces comités regroupent des syndiqués F.E.N et S.G.E.N-CFDT et des non-syndiqués, des auxiliaires, et aussi des titulaires.

"L'action a commencé par des grèves en Mayenne puis en Bretagne. Au niveau national, le SGEN appelle à des grèves tournantes, les 29 et 30 dans l'Ouest. Le comité appelle à faire grève les mêmes jours sur ses mots d'ordres.

Une manifestation aura lieu vendredi 30 à Nantes à 15 h. place de la Duchesse Anne.

Correspondance du Comité de Lutte contre l'Auxiliarat : Marie-Paule BERNARD, c/o "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès, Nantes.

## CONFERENCE DE PRESSE DU COMITE VERITE-SANTE

Le Comité VERITE SANTE né le 25 Février 1973 de la réunion de quelques victimes du CHU et de personnes concernées par les problèmes de la santé

1 - DENONCE plusieurs catégories d'accidents qui, se répétant, révèlent de graves déficiences du CHU.

A - Des faits quotidiens :

- les attentes interminables au service des urgences où par définition, les gens arrivent mal en point.
- le manque évident de personnel, de moyens matériels (2 salles de radio : attentes)
- le fait que le chef du service des urgences, le Dr BARBIN n'est jamais là. Il a la responsabilité suprême de la marche de son service. M. BARBIN qui touche pourtant double paye pour sa fonction de chef de service préfère se consacrer aux campagnes électorales.
- l'inhumanité de l'accueil qui fait plus penser à une usine de malades qu'à un service public et la ségrégation effectuée par les urgences dans l'accueil, immigrés, alcooliques, vagabonds). 2 exemples tirés parmi tant d'autres :
  - + 3 malades alcooliques, J.P., B.L. et J.G..., se présentent volontairement aux urgences pour se faire soigner. Ils sont refoulés par l'hôtesse, la religieuse infirmière et l'interne : FAUTE GRAVE : refus d'assistance à personne en danger.
  - + Un Tunisien A.C. .. se casse la jambe (fracture du péroné). On la lui platre en urgence et on lui dit de rentrer chez lui, alors qu'il a le droit d'aller en maison de repos avec prise en charge partielle de la S.S. et complémentaire de l'AMG. Il est seul au 5ème étage (faute d'injustice). Il vient en consultation au CHU. Le docteur lui reproche sèchement d'avoir marché avec son platre. Comment faire ? Il a bien fallu qu'il se ravitaille pendant ces 15 jours. (faute de psychologie) Il lui aurait fallu des cannes. C'EST DU RACISME.

la façon dont le malade est considéré : il n'a aucun droit. Il ne participe pas à la guérison de ses maux. Il subit la hiérarchie et un règlement souvent inhumain

B - Des faits scandaleux :

- La non-assistance à M. RIO, mort à 45 m. du CHU. La même situation s'est d'jà passée 2 fois à Nantes et 1 fois à Paris le 17 Novembre, près de la gare St-Lazare.
- la persécution de Mme VAILLANT, accusée à tort, sur des résultats d'analyses erronés, d'avoir empoisonné sa fille avec de l'aspirine. Les médecins du CHU ont dans cette affaire, renforcé l'accusation morale contre la famille.
- un malade M. KER... se trouve mal la nuit. Pas de sonnette. Il n'appelle pas. Plus tard il gémit. Plus tard son voisin appelle : pas de médecin, pas d'interne ; une ambulance. TROP TARD IL EST MORT. Faute très grave pour les responsables du CHU : ceci s'est passé à la Seilleraie.

2 - RECLAME

- l'ouverture d'un second service d'urgences vers lequel pourraient être dirigées les personnes dont l'état ne nécessite pas des soins de toute urgence
- la nomination d'un nouveau chef de service conscient de ses responsabilités
- une médecine au service de la population constituée par des agents médicaux qui voient dans le malade une personne et non pas un cobaye.
- une démystification de la médecine et des problèmes de la santé, pour que chacun puisse les comprendre. Par ailleurs, nous contestons aux médecins le pouvoir de ceux qui savent tout et se retranchent derrière un jargon médical.
- que la vérité soit dite à la famille du malade et à celui-ci s'il le désire.
- plus d'humanité dans le règlement afin qu'on puisse porter secours en dehors de l'enceinte du CHU.

- qu'une attention plus particulière soit accordée aux plus pauvres et aux sans-famille qui ont le droit d'attendre du CHU un peu de la chaleur humaine dont ils sont trop souvent privés.
- une réfection de l'hôpital de la Seilleraie où sont dirigés en convalescence les plus pauvres et à l'intérieur duquel l'hygiène, la sécurité et les effectifs laissent beaucoup à désirer.

### 3 - APPELLE

- tous ceux qui se sentent concernés par les problèmes de la santé à se regrouper pour s'entr'aider et informer la population de tout ce qui ne va pas au CHU et des autres institutions médicales (hôpitaux psychiatriques, cliniques privées...)
- nous affirmons que les cas d'injustices graves qui se feront connaître devront trouver une solution de justice à l'aide d'avocats honnêtes.
- appelle à une réunion débat sur les problèmes de la santé, 51, rue de la Montagne, NANTES.

La date de cette réunion sera fixée dans la presse.

Comité Vérité Santé

F. Gorvénec; F et L Dreoure; D. Chaillou  
Membres du bureau élu.

HOPITAL DE CONVALESCENCE - LA SEILLERAIE - CARQUEFOU - ROUTE DE PARIS -  
ANNEXE DU CHR DE NANTES en service depuis 1943

LETTRE OUVERTE à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, à Mrs A. Morice, Sénateur-maire de Nantes, les députés de L.A., RAYNAUD, directeur général du CHR de Nantes, Pervier, dr des annexes du CHR de Nantes, Mercier, Dr départemental de l'aide sanitaire et sociale, le Dr de la SS de Nantes, les secrétaires des syndicats ouvriers (CGT, CFDT, FO, CFTC.), le Pdt du Conseil général de L.A.

AU NOM DE M KERHOAS, MORT A LA SEILLERAIE LA NUIT DU 16 au 17 Mars, des travailleurs déjà venus en soins à la Seilleraie, ou à venir, des malades des blessés et des vieillards, hommes et femmes qui ne peuvent et qui n'osent signer,

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION

- 1- M KERHOAS a circulé normalement durant la journée du 16 Mars, durant la nuit du 16 au 17 Mars, FAUTE DE SONNETTE INDIVIDUELLE, il n'a pu appeler immédiatement. FAUTE DE MEDECIN OU D'INTERNE LA NUIT, dans un hôpital de plus de 100 lits, l'infirmière a fait tout ce qu'elle a pu car seule elle a la responsabilité apparente de ses malades et encore assure-t'elle ce service de nuit en plus de son service normal.

RESULTAT : M. KERHOAS EST MORT.

A qui la faute ? Pas à l'infirmière, pas à la femme de garde  
A qui le tour ? A qui la crise cardiaque ? A qui la congestion ?

NOUS DEMANDONS UN MEDECIN OU UN INTERNE EN PERMANENCE  
NOUS DEMANDONS UNE SONNETTE INDIVIDUELLE POUR TOUS.

- 2- Il est INTERDIT, même en cas de nécessité, d'utiliser l'oxygène en raison du mode de chauffage : poeles à charbon dans toutes les salles.

NOUS DEMANDONS LA MISE EN PLACE D'UN CHAUFFAGE ADEQUAT

- 3- Il y a risque permanent d'incendie en raison du chauffage au charbon :  
NOUS DEMANDONS UN PLAN D'EVACUATION VALABLE EN CAS D'INCENDIE OU DE SINISTRE
- 4- Il y a 6 WC pour plus de 160 personnes, et certains infects malgré la bonne volonté du personnel.  
NOUS DEMANDONS DES WC CORRECTS ET CONFORMES A L'HYGIENE.
- 5- Il manque du personnel et du matériel nécessaires aux soins.  
NOUS DEMANDONS DU MATERIEL NECESSAIRE AUX SOINS.
- 6- Il y a des salles non-conformes aux règles d'hygiène comme la salle N° 1. NOUS DEMANDONS L'INSPECTION DU SERVICE D'HYGIENE MUNICIPAL ET DEPARTEMENTAL.



7- Il y a une seule femme de garde de nuit pour plus de 100 malades, 16 chambres réparties sur 300 mètres de long, et une infirmière seulement qui couche à l'hôpital.

NOUS DEMANDONS LE PERSONNEL NECESSAIRE.

8- Certaines chambres de vieillards sont infects.

NOUS DEMANDONS POUR LES VIEILLARDS UN LOGEMENT DECENT.

9- Les vieillards portent des costumes comme ceux des condamnés de prison.

NOUS DEMANDONS POUR LES VIEILLARDS DES COSTUMES DECENTS.

10- Face au drame de l'alcoolisme, nous DEMANDONS A LA SEILLERAIE DES SOLUTIONS POSITIVES :

+ Présence d'un animateur dynamique et organisation des loisirs -suppression (pas seulement la télévision à 1 ou 2 chaînes) tant pour les vieillards que pour les adolescents.

+ Ni le renvoi, ni la sanction (suppression du costume), ni l'aveu-glement, ni l'insouciance des responsables ne sont des solutions.

LA FERMETURE DE L'HOPITAL N'EST PAS LA SOLUTION, LE PROJET DEFINITIF EN COURS N'EST PAS LA SOLUTION. ILS AGIT DE PERSONNES, IL Y A UNE SOLUTION.

C'est aussi important que tous les problèmes de l'Ile Beaulieu.

MAIS CE N'EST PAS LA MEME CLIENTELE.

RESPECT. Monsieur COURVENEZ F. 9, rue Bougainville - NANTES -

Convalescent à la Seilleraie. Pdt du COMITE VERITE-SANTE - 51, rue de la Montagne - NANTES -

#### NANTES : débrayages aux A.C.B.

Mardi 20 mars, lors de la réunion du Comité d'Entreprise, la direction des Ateliers et Chantiers de Bretagne annonçait 2 mesures de réorganisation :

- la cession de l'atelier CH (chaudronnerie) à Dubigeon. Cet atelier qui emploie 150 personnes travaille actuellement en sous-traitance pour Dubigeon.

- la décentralisation de la partie Mécanique (fabrication de culasses, soupapes) à Vertou avec la création d'un atelier de 3000 m<sup>2</sup> employant 140 personnes.

La direction des ACB prétend que cela n'aura pas d'effet sur l'emploi; elle assure que les 150 ouvriers de l'atelier CH seront repris par Dubigeon. Mais la direction de Dubigeon, elle, se montre beaucoup moins pressée, d'autant plus qu'il y a peu de travail actuellement.

En réponse à ces mesures décidées d'en haut et poursuivant le démantèlement de la métallurgie nantaise, les débrayages se sont succédés au cours de la semaine, se terminant par une manifestation regroupant 1200 travailleurs.

Lundi 26, les débrayages ont continué tandis qu'en fin d'après-midi une réunion regroupait les syndicats à la préfecture.

# PLINIR POUR DESOBEISSANCE C'EST S'IDENTIFIER AVEC DIEU TOUT PUISSANT

LE DIRECTEUR A MONSIEUR GILLES COIGNAC :

recruté le 1er novembre 1972, en qualité d'élève-stagiaire à titre précaire et révocable, j'ai le regret de vous faire connaître, qu'il sera mis fin à votre engagement le 15 avril 1973.

Votre mois de licenciement prendra effet le 16 mars 1973 et se terminera le 15 avril 1973.

Votre comportement, votre particulière conception de l'éducation, ne correspondent pas au rôle et à la fonction d'un éducateur adulte dans un établissement d'Aide Sociale à l'Enfance.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur  
L. ARDIL

Qu'est-ce qu'une "PARTICULIERE CONCEPTION DE L'EDUCATION "

- quand un directeur se permet de tabasser des filles rentrant de fugues,

- quand un jardinier ouvre la lèvre d'un gosse niant avoir eu une poire dans son jardin,

- quand un prof de gyn' fout un slip sale sur la tête d'un gosse ou cogne des adolescents ?

Le silence n'est-il pas la meilleure preuve de notre soutien à de tels actes, ... reflet d'une pédagogie adulte ?

Mais qu'est-ce qui fait un EDUCATEUR ADULTE ?

### QUESTIONNAIRE

-une méthode pied-au-cul-thérapeutique ?	OUI	NON
-une médaille scolaire ?	OUI	NON
-une certaine force virile ?	OUI	NON
-une bonne conscience sociale ?	OUI	NON
-une réceptivité hiérarchisée ?	OUI	NON

TOTAL :

Si votre note est inférieure à UN, vous serez LICENCIÉ ...

N.B: Il est inutile de s'indiquer pour si peu! Votre cause, précaire et révocable, serait alors non défendable !!!